



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2021 / 2022

DELEGUES AUX ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04-77-44-51-90

PV N° 24 DU SAMEDI 29/01/2022

Réunion du 24 janvier 2022

Président : M. Francis VIDRY : 06 14 47 88 16

RAPPEL IMPORTANT

Les clubs souhaitant un délégué, lors d'un match de coupe ou de championnat, doivent en faire la demande, obligatoirement par écrit.

Article 51 des Règlements du District : le District se réserve le droit, pour la régularité des rencontres, de désigner un délégué lorsqu'il le jugera utile, etc....

Match à risques, places en jeu, etc..., **après avis de la Commission de Prévention.**

DIMANCHE 6 FEVRIER 2022

- SENIORS D1 à 15h

St Paul en Jarez 1 – Roanne Fc 1

Délégué à la charge de St Paul en Jarez : **M. Patrick GADEYNE.**